

المملكة المغربية



وزارة الإسكان والتعمير
والتنمية المحلية

Projet de lettre de cadrage pour la préparation des plans d'actions régionaux 2009

Octobre 2008

Fondamentaux de la politique du MHUAE

Les Orientations de Sa Majesté Le Roi

« Un logement décent, une administration efficiente, proche et intègre et une dignité assurée avec la poursuite des grands projets structurants du tourisme et de l'habitat, ainsi que l'incitation à l'initiative privée et l'encouragement qui doit être apporté à l'entreprise productive et au secteur privé »

Extrait du Discours Royal à l'ouverture de la session parlementaire, octobre 2007



Fondamentaux de la politique du MHUAE

La Déclaration Gouvernementale

I- L'adoption d'une nouvelle approche en matière de politique spatiale :

- Intégration des politiques sectorielles,
- Adoption d'une politique contractuelle entre l'Etat et la région,
- Mise en œuvre des projets intégrés d'aménagement et de développement des espaces...

II- Le montage des projets du développement rural :

- Définition de projets intégrés,
- Lancement de programmes de mise à niveau et de développement des centres émergents,
- Lancement d'un programme national des nouvelles villes,
- Amélioration des conditions générales de la vie à travers la mise en place de pôles de développement.



Fondamentaux de la politique du MHUAE

La Déclaration Gouvernementale

III- La promotion de l'accès au logement :

- Accélération du rythme de production de logements sociaux pour atteindre 150.000 unités/an
- Dynamisation du programme VSB,
- Lancement d'un programme national pour la construction de 50 000 villas économiques
- Nouveau programme de logement dans les provinces du sud 70.000 unités
- Parachèvement et actualisation de la couverture du territoire national en terme de documents d'urbanisme,
- Mobilisation du foncier public,
- Réforme de l'habitat destiné à la location et renforcement de l'encadrement légal du secteur.



Élaboration des plans d'actions régionaux

Six Principes majeurs

1- Consolidation des acquis :

- accélération des programmes de lutte contre l'habitat insalubre
- poursuite du programme VSB
- poursuite de la couverture des territoires en document d'urbanisme et leur actualisation
- accélération de la production d'unités de logement social et villas économiques,
- production du logement à 140 000dhs,
- création de villes nouvelles et ZUN...

2- Initiation de nouveaux programmes :

- logement de la classe moyenne,
- projets de développement rural,
- contrats de développement territorial...



Élaboration des plans d'actions régionaux

Six Principes majeurs

3- Adoption de démarches opérationnelles :

Se focaliser sur les résultats, et l'efficacité en terme d'études ou de montage de projets et qui imposent un partage étroit avec les partenaires locaux et une gestion efficientes des moyens ainsi qu'un suivi rigoureux de réalisation.

4- Réponse aux particularités des territoires :

renforcement de l'effort de proximité et accompagnement en études et programmes spécifiques des dynamiques et problématiques propres aux territoires.

5- Ouverture sur les dynamiques nationales et internationales :

- Accompagnement des chantiers stratégiques : l'étude prospective du secteur à l'horizon 2020 ...
- création d'observatoires régionaux et national du secteur

6- Recherche de la qualité :

en terme de projets et d'études ou en services rendus aux citoyens



Plans d'actions régionaux 2009

Volets

I- Cadre Général

II- Cadre national, développement régional

III- Développement urbain, gestion urbaine

IV- Développement rural

V- Architecture

VI- Habitat



Plans d'actions régionaux 2009

Cadre Général

- Veiller à l'intégration dans l'action des principes de durabilité, d'équité sociale et d'efficacité économique
- Concevoir une vision intégrée des différents projets du Ministère à l'échelle régionale par un travail étroit de coordination entre les différentes représentations du Département
- Construire des rapports de collaboration fructueux avec l'ensemble des représentations ministérielles, les collectivités locales, les principaux acteurs économiques et veiller à l'intégration des politiques spatiales
- Initier et animer des projets territoriaux multisectoriels, intégrés, opérationnels et basés sur une contractualisation entre l'état, les collectivités locales et tout autre acteur concerné
- Promouvoir le partenariat public/privé
- Donner aux études des finalités opérationnelles et encourager l'investissement



Plans d'actions régionaux 2009

Cadre Général

- Faciliter le service aux citoyens ;
- S'impliquer de façon continue dans le suivi et l'évaluation des programmes lancés ;
- Consolider le système d'information territorial et son déploiement régional ainsi que sa valorisation dans le cadre du projet de mise en place de l'observatoire des territoires ;
- Développer une culture juridique au sein de toutes les représentations régionales du Ministère visant à sécuriser tous les actes et opérations ;
- Suivre et encadrer les actions de la formation professionnelle initiées en partenariat avec l'OFPPT, la FNBTP, la FNPI... ;
- Donner une très grande importance à la formation continue ;
- Développer la coopération internationale.



Plans d'actions régionaux 2009

Cadre national, développement régional

- Finaliser les SRAT en cours, lancer la couverture en schémas régionaux d'aménagement du territoire pour les régions de Fès-Boulemane, Sous-Massa-Draa et Tanger-Tétouan, préparer le lancement des SRAT pour les régions de l'Oriental et du Grand-Casablanca ;
- Initier et animer les projets de territoire déjà identifiés par la D.A.T (pays de Beni Meskine, de Boulaouane, d'Ouezzane et d'Al Hoceima) ;
- Identifier de nouveaux projets de territoire en concertation avec les acteurs locaux ;
- Parachever les programmes Agenda 21 en cours et participer à la mise en œuvre des plans d'actions.



Plans d'actions régionaux 2009

Développement urbain, gestion urbaine

- Initier en coordination avec les acteurs locaux des projets de développement pour les grandes métropoles du pays, les villes moyennes et petites et participer à l'établissement de contrats avec pour objectifs 50 projets lancés en 2009 ;
- Lancer l'établissement de 100 documents d'urbanisme dont 60 plans d'aménagement ;
- Accélérer l'établissement des documents de référence (développement, réglementation) pour les littoraux dont notamment la rocade méditerranéenne ;
- Agir au niveau local pour accélérer l'ouverture concrète à l'urbanisation des zones couvertes par des documents d'urbanisme ;



Plans d'actions régionaux 2009

Développement urbain, gestion urbaine

- Identifier et proposer tout projet à caractère opérationnel visant la création de nouveaux pôles urbains ou le renouvellement urbain (reconversion, restructuration, réhabilitation...);
- Identifier 10 000 Ha de foncier public ou privé propre à l'urbanisation et pouvant être acquis par le Ministère ou ses représentations
- Généraliser les guichets uniques et l'instruction des dossiers en moins de 15 jours et accélérer celle des dossiers déposés par les opérateurs publics ;
- Soutenir les programmes de l'INDH concernant les quartiers urbains ;
- Agir activement pour la lutte contre la construction non réglementaire.



Plans d'actions régionaux 2009

Développement rural

- Généraliser les études diagnostics sur le monde rural, finaliser 25 projets d'armature rurale proposant une hiérarchie des centres et notamment des centres émergents ;
- Initier en coordination avec les acteurs locaux 50 projets de développement des centres ruraux prenant en compte les programmes publics d'équipement et notamment les programmes du Ministère (logements à 140 000 DHS, foyers pour les services publics, ZAP, assistance architecturale, plans de développement) ;
- Proposer tout projet de développement rural intégré susceptible de financement par le fonds de développement rural (mise en place des infrastructures et des équipements, création d'activités génératrices de richesses, amélioration des conditions de vie...).
- Soutenir les programmes de l'INDH en milieu rural.



Plans d'actions régionaux 2009

Architecture

- Participer au processus de sélection des projets proposés au prix Mohammed VI de l'architecture pour l'habitat social.
- Finaliser et mettre en œuvre les 41 chartes architecturales lancées en 2008 et lancer de nouvelles chartes notamment par les Agences Urbaines d'Errachidia, de Béni-Mellal et de Nador.
- Elaborer un projet de règlement de voirie par Agence Urbaine.
- Finaliser les plans d'aménagement et de sauvegarde de 12 médinas et lancer les plans pour Salé et Moulay Idriss Zerhoun.
- Procéder à des évaluations régionales de l'assistance architecturale en milieu rural et proposer de nouvelles actions.
- Lancer trois études portant sur le référentiel architectural du littoral par les Agences Urbaines d'Essaouira, d'Agadir et de Safi.
- Achever les travaux de réhabilitation des bâtiments devant abriter les deux musées d'El Jadida et de Safi.
- Finaliser l'étude portant sur les ksours et qasbas, en cours de réalisation avec l'E.N.A, par les Agences Urbaines d'Oujda, d'Errachidia et d'Ouarzazate.



Plans d'actions régionaux 2009

Habitat

- Activer la réalisation des projets lancés ou inaugurés par Sa Majesté le Roi de façon qu'à la fin de l'année 2009 on atteigne l'objectif « zéro projet en retard » ;
- Lancer la réalisation de 15416 appartements à 140 000 DHS et en achever 7770 ;
- Dynamiser le programme « villes sans bidonvilles »
 - en assurant la démolition de 40 000 baraques ;
 - déclarant 30 nouvelles villes sans bidonvilles ;
 - conventionnant l'ensemble des villes restantes ;
- Initier en partenariat avec les partenaires locaux de nouveaux programmes de confortement de logements menaçant ruine.
- Poursuivre le programme national des villas économiques en lançant la réalisation de 5230 et en achevant 3048 unités.



Plans d'actions régionaux 2009

Habitat

- Poursuivre les opérations de restructuration de quartiers sous équipés en lançant des opérations pour 50 000 unités et en achevant 65 300 unités.
- Lancer les travaux de trois villes nouvelles en assurant la réalisation en 2009 de
 - 20 ilots à Melloussa
 - 31 ilots à Lakhyayta
 - 45 ilots à Laaroui
- Lancer les mises en chantier dans 25 zones d'urbanisation nouvelle et y assurer avant la fin de l'année l'achèvement de 126 ilots.
- Accélérer le rythme de production de l'habitat social en vue attendre à terme 150 000 unités/an en assurant en 2009 par Al Omrane
 - Le lancement de 128 922 unités (y compris les 50 000 de restructuration).
 - L'achèvement de 130 036 unités (y compris 65300 de restructuration).



Plans d'actions régionaux 2009

Habitat

- Assurer en 2009 dans les provinces du sud du royaume, dans le cadre du programme des 70 000 unités, le lancement de 8502 unités et l'achèvement de 11 291 ;
- Mettre en œuvre des programmes au profit des couches moyennes (y compris villas économiques) à raison, en 2009, de 15400 unités mises en chantier et 6150 unités achevées.
- Améliorer les dispositions et modalités d'exécution des conventions lisant l'état à Al Omrane en vue d'accélérer le rythme de visas et de débloquer les crédits budgétaires ;
- Mettre en place les guichets uniques Fogarim dans les régions ;
- Accompagner l'étude prospective du secteur de l'immobilier à l'horizon 2020 ;
- Accompagner l'élaboration du code de la construction qui a pour objectif d'organiser le secteur (professionnels, matériaux, procédés...).



Plans d'actions régionaux 2009

Lettre de cadrage

- La lettre de cadrage sera ajustée au cours de la réunion de débriefing organisée à l'issue des rencontres régionales pour tenir compte des avis exprimés.
- La lettre de cadrage dans sa forme finale sera alors établie et adressée aux inspecteurs régionaux.

L'ensemble du travail d'élaboration des programmes d'actions régionaux devra respecter les valeurs exprimées dans la devise du Ministère :

" Temps, proximité, résultats "